

# Apéritifs, banquets et séminaires

## Conditions générales

- Champ d'application** Les présentes conditions s'appliquent aux apéritifs, banquets et séminaires organisés dans les Espaces Club et Tourbillon, à Sion.
- Confirmation de la réservation** Afin de garantir une bonne organisation, le client confirme la réservation de l'événement au plus tard 30 jours avant la manifestation.
- Nombre de participants** Le nombre de personnes définitif doit être confirmé par e-mail à [reservation@provins.ch](mailto:reservation@provins.ch) ou par téléphone au 027 328 66 79, au plus tard 4 jours avant la manifestation. Le nombre de personnes confirmé équivaut au nombre de personnes facturés, même si le nombre de personnes réellement présentes est inférieur.
- Personnel de service** Les heures du personnel pour la préparation, le service et le rangement sont facturées CHF 28.-- / heure, sur la base du temps effectivement passé pour la prestation. Il faut compter une personne de service pour environ 20 convives. A partir de minuit, les heures seront facturées CHF 50.-- /heure.  
Provins est le seul habilité à décider du nombre de personnes à engager pour garantir un service de qualité.
- Annulation de réservation** En cas d'annulation, les frais suivants pourront être facturés :  
- Jusqu'à 30 jours avant la manifestation : aucun frais n'est facturé.  
- Jusqu'à 15 jours avant la manifestation : un forfait de CHF 100.-- (frais administratifs) ainsi que le 50% des frais éventuellement engagés dans l'organisation (traiteurs, commandes éventuelles) seront facturés.  
- Dans les 15 derniers jours précédant la manifestation : un forfait de CHF 100.-- (frais administratifs) ainsi que le 100 % des frais éventuellement engagés (traiteurs, commandes éventuelles) seront facturés.
- Horaires** La salle est disponible de 7h30 à 1h00 du matin, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.

**Décoration de la salle**

L'utilisateur ne peut pas intervenir sur la décoration fixe de la salle, sur les murs et sur les plafonds. Aucune décoration ne peut être clouée, épinglée, collée, etc. sur les murs et plafonds.

Tout aménagement ou toute décoration particulière doit être autorisée par Provins. Ces aménagements devront être retirés par le client après la manifestation.

**Parking**

Les véhicules devront être parqués sur les places réservées aux Usagers de l'Espace Provins. A partir de 18h30, il est possible de parquer sur les places de parc « réservées exclusivement aux Clients de l'Espace Millésime ».

**Paiement**

Sur facture, paiement net à 30 jours.

**Boissons, restauration**

Les utilisateurs ne peuvent en aucun cas apporter leurs repas ou consommations.

Provins travaille exclusivement avec les traiteurs agréés et référencés ci-après. Les contacts avec ces derniers sont assurés directement par Provins.

**Boulangerie Alphonse Pellet SA**

Route d'Italie, 1958 St-Léonard  
027 203 22 34 – 079 628 04 54

**BTB-Boucherie-Traiteur-Boissons SA**

Raphaël Jordan & Simon Tornay  
Rue Centrale, 1937 Orsières  
027 783 12 29 – 079 628 13 99  
[www.jordan-tornay.ch](http://www.jordan-tornay.ch)

**Balet Christian – Service Traiteur**

Christian Balet  
Rue de la Rière, 1958 St-Léonard  
027 203 22 55

**Philippe Guignard – Service Traiteur**

Philippe Guignard  
Grand-Rue 17-19, 1350 Orbe  
024 442 81 20

**Cuisine Evasion**

Giannis Kalandranis  
Rue du Bourg 4C, 1964 Conthey  
027 346 59 39 – 079 690 69 31  
[www.cuisinevasion.ch](http://www.cuisinevasion.ch)

**Le Piazza – Service Traiteur**

Georges Salamin  
Rue de Pré-fleuri 5  
1950 Sion  
027 323 33 12

**Lion d'Or**

Av. Gd-St-Bernard 1  
1920 Martigny  
027 722 21 30

**Valcrème SA**

Rue de l'Île Falcon 5, 3960 Sierre  
027 452 37 00

**La Grenette**

Adrien Rudaz  
Route Cantonale 148, 1963 Vétroz  
027 322 29 03